



APPEL À COMMUNICATIONS

**Adaptation des politiques culturelles
à l'ère du numérique : Entre convergences et conflits**
*Colloque organisé par le Centre d'études sur l'intégration et la
mondialisation (CEIM), dans le cadre du 84^e Congrès de l'ACFAS
UQAM, Montréal, le mardi 10 mai 2016*

Contexte et Objectifs

Le monde de la culture est aujourd'hui confronté à de multiples enjeux et de nouveaux défis liés à l'avènement du numérique. En effet, si les technologies numériques permettent de décupler les possibilités en matière de production, de distribution et d'accès à diverses formes d'expressions culturelles, elles favorisent aussi une production culturelle de masse globalisée et standardisée, sous l'effet de l'apparition et de la concentration d'acteurs puissants qui cherchent à imposer leur logique du marché à l'échelle mondiale, en fragilisant les créateurs locaux et en limitant la visibilité et la découvrabilité des expressions culturelles minoritaires, nationales ou locales.

Par ailleurs, le déploiement foudroyant de l'écosystème numérique implique pour les États une perte de leurs repères et de leurs moyens d'action en matière de régulation et de soutien à la culture. Or, les différentes transformations induites par le numérique peuvent devenir des menaces réelles pour les cultures nationales et locales ainsi que pour la diversité des expressions culturelles, notamment si ces transformations ne sont pas anticipées ou maîtrisées grâce à des politiques culturelles plus adaptées. Il devient alors utile d'examiner les différents chantiers et processus d'adaptation de ces politiques publiques, en mettant en évidence les points de convergence, les tensions et conflits potentiels qui découlent de l'aller-retour permanent entre les environnements physiques et les environnements numériques par lesquels transitent les flux nationaux et transnationaux de biens et services culturels et de relever comment ceci influence à la fois les logiques d'acteurs, les logiques institutionnelles et l'élaboration même de ces politiques.

Nous souhaitons ainsi, à travers ce colloque, interroger la capacité des États à accompagner les écosystèmes numériques par des politiques publiques appropriées afin d'encourager la diversité de l'offre artistique et culturelle ainsi que d'en renforcer l'accessibilité. L'objectif est de dresser un panorama des mesures/stratégies et actions concrètes menées par les gouvernements nationaux et locaux pour adapter les structures traditionnelles et les principes-directeurs de leurs politiques culturelles à l'ère du numérique.

Les propositions attendues pourront concerner, de manière non-exhaustive :

- l'articulation et la cohérence entre les politiques culturelles et les politiques numériques et commerciales (exemption culturelle dans les accords commerciaux) ;
- les bonnes pratiques en matière de plans et de stratégies de développement culturel numérique ;
- les opportunités et défis liés à la transition numérique des industries culturelles et créatives ;
- le droit d'auteur face aux évolutions technologiques et la lutte contre les contenus illicites ;
- le bouleversement des modèles d'affaire, le financement de la création et l'ubérisation de la culture par les géants du Web (Google, Amazon, Facebook, Apple, Netflix,...)
- l'encadrement des algorithmes et des activités des géants du Web, les plateformes de diffusion culturelle et la découvrabilité de nouveaux contenus et des cultures minoritaires ;
- la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles à l'ère du numérique et les nouveaux enjeux de la coopération internationale ;
- l'accès et l'exploitation du Big Data et des métadonnées culturelles.

Consignes pour soumettre une proposition :

Les propositions de communication doivent être envoyées à Destiny Tchéhouali, coordonnateur du colloque, à l'adresse suivante : tchehouali.destiny@uqam.ca
Elles seront ensuite soumises au comité scientifique pour évaluation.

Chaque proposition doit inclure :

- les informations d'identification des auteurs (prénom, nom de famille, fonction, institution de rattachement, adresse électronique) ;
- le titre de la communication ;
- cinq mots-clés ;
- un résumé (entre 2500 et 4500 caractères, espaces compris) ;
- les références bibliographiques mentionnées dans le texte.

Date limite pour l'envoi des propositions : 12 février 2016

Réponse et notification aux auteurs : 29 février 2016

Comité scientifique :

Michèle Rioux, Professeure, département de science politique, UQAM
Destiny Tchéhouali, Postdoctorant et chargé de cours, UQAM
Christian Deblock, Professeur titulaire, département de science politique, UQAM
Gilbert Gagné, Professeur, département de science politique, Université Bishop's
Kim Fontaine-Skronski, Doctorante, science politique, Université Laval
Antonios Vlassis, Chercheur, Center for International Relations Studies (CEFIR), Université de Liège

Comité organisateur :

Destiny Tchéhouali, Postdoctorant et chargé de cours, UQAM
Kim Fontaine-Skronski, Doctorante, science politique, Université Laval
Francois St-Amant, Doctorant, science politique, UQAM
Guy-Philippe Wells, Doctorant, science politique, UQAM